

Décision

Générale

colonial

Décision n° 233 23 février 1953

n° 233 23

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 4 du 01/03/1953

Date de publication

23 février 1953

Date du numéro

1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation pour le Gabon (A.E.F) est accordé à Mme.Grandperrin, épouse d'un administrateur échelon de la France d'Outre-Mer (groupe II). Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-libre ville (Gabon) sera délivrée à l'intéressée.